

## Session MF1 CTR Centre 2012

### Examen Réglementation

#### Question 1

Quelles sont les prérogatives du moniteur fédéral au sein de la FFESSM ? (6 points)

Le MF1 FFESSM peut : **5 points (5 x 1 points)**

1. Signer les carnets de plongée.
2. Valider les épreuves des brevets de plongeur niveau 1 à niveau 3 ainsi que les qualifications PA20, PA40 et PE40.
3. Signer les aptitudes des candidats au brevet du Guide de Palanquée.
4. Valider les qualifications de Directeur de Plongée en Exploration.
5. Assumer les fonctions de Directeur de Plongée

D'autre part : **1points (0,5 + 0,5)**

1. Les MF1 de la FFESSM peuvent être membres des jurys de guide de palanquée. Ils peuvent juger les épreuves du groupe 1 et en double les épreuves des groupes 2 et 3 avec le ou les MF2 de la FFESSM ou BEES2.
2. Les MF1 de la FFESSM peuvent être membres des jurys d'initiateur et juger à deux l'épreuve de mannequin, et en double l'épreuve de pédagogie avec le ou les MF2 de la FFESSM ou BEES2.

#### Question 2

Quelles sont les préconisations de la FFESSM concernant le guide de randonnée subaquatique ? (4 points 4x1 point)

##### Le Guide de Randonnée

1. Le Guide de randonnée encadre le groupe de randonneurs dans l'eau.
2. Il veille au bon déroulement de la randonnée et s'assure que les conditions de pratique de celle-ci sont adaptées aux circonstances et aux compétences des participants.
3. Il anime la sortie en créant les conditions de confort et d'attrait permettant la découverte des PMT, de l'apnée et du milieu vivant.
4. Il est souhaitable que Le Guide de randonnée soit au minimum :
  - Initiateur-Entraîneur Apnée.
  - Initiateur de club de plongée subaquatique.
  - Initiateur de Pêche sous-marine.
  - MF1 ou BEES1 de plongée subaquatique.
  - Sur décision du responsable technique, un Guide de Palanquée - Niveau 4 peut assurer la fonction de guide randonnée.

### Question 3

Faites un tableau d'information dans lequel, on retrouvera quel médecin en fonction de la pratique des plongeurs voulant s'inscrire dans votre club. (3 points, 3x0,5 point)

1. Baptêmes : pas de certificat médical
2. Jeunes de 08 à 14 ans : fédéral / sports / hyperbare, avec possibilité de faire faire des examens complémentaires
3. Prépa N1 : fédéral / sports / hyperbare
4. Prépa N2 et plus : fédéral / sports / hyperbare
5. Licence passager : tous types de médecin
6. Exploration : tous types de médecin

### Question 4

En tant que Directeur de plonger, que devez-vous vérifier, briefer et remplir avant d'autoriser des plongeurs à se mettre à l'eau ? (4 points)

1. Le POSS
2. Matériel de sécurité
3. Matériel obligatoire si on part d'un bateau ou du bord
4. La fiche de sécurité

### Question 5

Que devons-nous retrouver sur la fiche de sécurité pour une structure de plongée ? (3points, soit 6x0,5 point)

1. Nom du DP
2. Organisation de la sécurité
3. Noms des plongeurs
4. Aptitudes des plongeurs
5. Niveau des encadrants
6. Paramètres prévus et réalisés